DECLARATION D'INFORMATION DU CONJOINT COMMUN EN BIENS

ATTESTATION DE DELIVRANCE DE L'INFORMATION DONNEE A SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR ES CONSEQUENCES DES DETTES CONTRACTEES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Arrêté du 4 Juillet 2007

Je soussigné(e)
Abdelilah Nabil

Demeurant : 29 Rue du sinot 77700 Magny Le Hongre

Déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R.123–121–1 du Code de Commerce, avoir informé mon conjoint :

Madame * Abdelilah Fabienne

avec laquelle je suis marié(e) : sans contrat de mariage

Qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Magny Le Hongre
Le 05/08/2026
Signature de la personne immatriculée



(*) Rayer la mention inutile
(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.